

## FICHE DE POSTE

### PEP DIR MG-0130569Y

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP DIR MG-0130569Y
	INTITULE DU POSTE	<b>Directeur en école innovante – « Marseille en Grand »</b>
	NOM DE L'ECOLE	<b>E.E.PU FRANCOIS MOISSON</b>
	CIRCONSCRIPTION	<b>Marseille Joliette</b>
	TITRE DU PROJET	<b>Les petits enfants de la Marseillaise</b>
	THEMATIQUES CONCERNÉES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arts et culture</li> </ul>
PROFIL DU POSTE	DESCRIPTION DU PROJET	<p>Ce projet vise à travers la mise en place d'activités artistiques à améliorer les compétences fondamentales des élèves. Il s'appuie notamment sur un dispositif qui soutient la réussite des élèves en les engageant dans l'expression orale et la rencontre artistique et culturelle au travers de productions radiophoniques.</p> <p>Le projet se diversifie également autour du bien-être à l'école et de l'importance de la co-éducation.</p>
	MISSIONS	<p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.</p>
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant.</li> <li>- Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation.</li> <li>- Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école.</li> <li>- Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant.</li> </ul> <p>Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.</p>
	COMPETENCES	<p>En plus des aptitudes de directeur d'école, il serait souhaitable que le candidat possède :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser ses connaissances sur l'enseignement des arts et de la culture, sur la coéducation</li> <li>- Posséder une grande capacité à travailler en équipe</li> <li>- Travailler en équipe</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise</li> <li>- Parfaire aux obligations spécifiques de candidature en REP+ pour les directeurs totalement déchargés</li> </ul>
	MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ESTEREL : <a href="https://appli.ac-aix-marseille.fr">https://appli.ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>
	NOMINATION	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'applicatif MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
	CONTACTS	IEN de la circonscription : ce.0131308b@ac-aix-marseille.fr Direction de l'école : ce.0130569y@ac-aix-marseille.fr